

HONGKONG REDEVIENT UNE COLONIE, MAIS DE PÉKIN

TEXTE JEAN-PHILIPPE BÉJA, directeur de recherche au CNRS (CERI),
sinologue, écrivain, journaliste et traducteur français.
PHOTO TYRONE SIU - REUTERS

De mars à décembre 2019, Hongkong a connu un soulèvement populaire sans précédent dans l'histoire de la région. Mais, derrière le gouvernement en place, l'État-Parti veille et déploie des stratégies éprouvées pour éroder le mouvement. Histoire d'une démocratie entravée.

12

Le projet d'amendement de la loi d'extradition portée par le gouvernement hongkongais a mis le feu aux poudres : en autorisant l'extradition de ses ressortissants vers la Chine, le pouvoir a ouvert la porte à la contestation populaire. D'abord modeste, le 15 mars 2019, elle n'a cessé d'enfler, de juin à décembre de cette année-là, sous les coups de boutoir d'une police violente, jusqu'à compter dans ses rangs plusieurs millions de Hongkongais, revendiquant désormais une enquête sur les violences policières, l'instauration du suffrage universel prévu dans l'accord de rétrocession, un État de droit, le respect des droits de l'homme et des libertés.

Retour aux prémices de l'embrasement. Craignant de perdre le contrôle d'une situation qu'ils ne parvenaient plus à circonscrire, les organes de sécurité ont refusé la plupart des demandes de manifestation qui ont succédé à celle du 15 mars, les transformant en rassemblements illégaux que les lois coloniales punissent de peines de prison. Malgré cela, la population a continué à soutenir les revendications des manifestants. Les élections locales aux conseils de district se sont traduites par un raz-de-marée des démocrates et des « localistes » (militants politiques défenseurs de l'autonomie, de la culture et des intérêts locaux contre la « continentalisation » de l'île) qui avaient animé le mouvement de protestation. Ils l'ont emporté dans dix-sept des dix-huit districts de la Région administrative spéciale (RAS).

Au vu de ces résultats, les dirigeants chinois ont redoublé d'effort pour mettre fin à ce mouvement, conscients des fortes réticences animant une part importante de la population hongkongaise ; estimant que, d'une part, il serait impossible de regagner « les cœurs et les esprits » des Hongkongais, et que, d'autre part, le gouvernement de la Région administrative spéciale était incapable de reprendre l'initiative.

L'ÉPOUVANTAIL DE L'« INGÉRENCE » ÉTRANGÈRE

Pour les dirigeants de Pékin, ce mouvement ne peut qu'avoir été organisé par les « forces étrangères hostiles » (les États-Unis) dans leurs luttes de rivalités visant à empêcher la Chine d'accéder à la première place au rang des puissances mondiales. Les « patriotes », représentés par le Parti communiste, se doivent de lutter par tous les moyens contre ces ingérences inadmissibles. Fidèle à la politique d'élimination des forces critiques inaugurée depuis son arrivée au pouvoir, Xi Jinping a donc mis en place un nouveau cadre liberticide n'hésitant pas à violer la formule « un pays, deux systèmes », promesse de Pékin, incluse dans la déclaration conjointe sino-britannique de 1984 : Hongkong conserve son système capitaliste avec un « haut degré d'autonomie » « en réintégrant la Chine socialiste ». Dès novembre 2019, le plénum du Comité central affirmait qu'il fallait adopter une loi sur la sécurité nationale pour empêcher que Hongkong ne devienne une plate-forme d'intervention des forces étrangères. Bien que la Loi fondamentale, mini-Constitution de la Région administrative spéciale, prévoit que celle-ci soit adoptée par le Conseil législatif (LegCo) de Hongkong (article 23), le Comité

Xi Jinping a mis en place
un nouveau cadre liberticide.



la fait voter par l'Assemblée populaire nationale de Pékin (à l'unanimité des voix moins une) le 30 juin 2020.

Cette loi, complétée par la réforme électorale adoptée en mars 2021 par la même Assemblée, a porté un coup mortel au système particulier de Hongkong reposant sur le respect de l'État de droit, garanti par une justice impartiale et indépendante. Voici ses aspects principaux :

- Les juges en charge des procès sont nommés par le chef de l'exécutif, et le ministre de la Justice peut exiger qu'il n'y ait pas de jury, ce qui constitue une violation du procès équitable.
- Est créé un Bureau de sauvegarde de la sécurité nationale composé de membres originaires du continent nommés par Pékin qui enquête sur les violations de la loi et aide la police de Hongkong.
- Est créée une police de sécurité nationale qui ne répond pas de ses actes devant les tribunaux de Hongkong.
- Est créé un Comité pour la sauvegarde de la sécurité nationale présidé par le chef de l'exécutif composé de ministres de la RAS. Un fonctionnaire du gouvernement de Pékin participe aux réunions et « conseille » le gouvernement sur ces questions.
- Les affaires « complexes » seront jugées sur le continent par les tribunaux de la République populaire.
- Enfin, la libération sous caution est exceptionnelle, et la détention provisoire, la règle.

DES « CRIMES » MAL DÉFINIS ET UNE JUSTICE AUX ORDRES

En ne donnant aucune définition précise de ce que constituent les crimes de sédition, subversion, terrorisme et collusion avec les puissances étrangères, la loi ouvre la voie à l'arbitraire. Ainsi, 47 démocrates et localistes, qui avaient organisé des primaires pour préparer les élections au LegCo de septembre 2020, sont inculpés pour subversion : le gouvernement affirme qu'en tentant d'obtenir la

Un manifestant s'apprête à renvoyer une grenade lacrymogène. Ce 20 octobre 2019 représente le 20^e week-end consécutif de manifestation d'opposition au gouvernement local.

majorité au Conseil ils cherchaient à entraver le fonctionnement normal des institutions. La plupart sont en détention jusqu'à leur procès.

La loi permet de sanctionner la simple expression d'opinions. Ainsi, Tam Tak-chi, un militant du Parti du peuple, a été arrêté et inculpé en septembre dernier pour avoir crié des slogans « séditieux ». Lui aussi attend son procès en prison. Quant à la presse, elle est prise dans un étau, la simple critique du gouvernement pouvant être assimilée à de la subversion. Déjà, des livres sur le mouvement pour la démocratie à Hongkong ont disparu des bibliothèques publiques. Le patron du seul journal d'opposition, l'*Apple Daily*, Jimmy Lai, est sous le coup de plusieurs inculpations pour « mise en danger de la sécurité nationale ».

Pour renforcer le contrôle politique, tous les fonctionnaires (y compris les enseignants) doivent prêter serment à Hongkong et à la Loi fondamentale : la délation est maintenant si répandue que les fonctionnaires n'osent plus s'exprimer sur les réseaux sociaux. Pour être promu, mieux vaut montrer son soutien au pouvoir. Ainsi, la semi-démocratie qui régnait dans la RAS est totalement éliminée au profit d'une « démocratie aux couleurs de Hongkong » qui rappelle nettement celle qui règne sur le continent.

Les libertés fondamentales et l'indépendance judiciaire, marqueurs de l'identité hongkongaise, ne sont plus garanties. Et tous les changements institutionnels ont été décidés par le « Parlement » de Pékin en violation flagrante de la Loi fondamentale, qui prévoit que seules les questions concernant la défense nationale et les affaires étrangères dépendent du gouvernement central. L'autonomie promise à Hongkong en 1997 a vécu, et nombre de ressortissants, se sentant menacés, songent à émigrer.